

Rapport final programme cantonal de prévention du tabagisme du canton de Fribourg 2014-2014



Nom du projet *	Programme de prévention du tabagisme 2014-2017 - canton de Fribourg	
Début prévu du projet *	01.01.2014	
Fin prévue du projet *	31.12.2017	
Organisme responsable * S'ils sont plusieurs, veuillez n'indiquer que celui de la personne à contacter et ajouter les autres à la fin du document.	Nom Rue / n° Case postale NPA / Lieu Téléphone Courriel Internet	CIPRET Fribourg Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 Case postale 1701 Fribourg 026 425 54 10 info@cipretfribourg.ch www.cipretfribourg.ch
Personne à contacter *	Fabienne Hebeisen-Dumas Responsable du CIPRET Fribourg fabienne.hebeisen@liquessante-fr.ch	
Coût du projet *	1'847'914 CHF	
Contribution demandée au FPT *	910'714 CHF	

Lieu et date

Fribourg, 30 avril 2018

Signature :

Table des matières

Rapport final programme cantonal de prévention du tabagisme du canton de Fribourg 2014-2014 ...	1
1. Appréciation du programme et des projets	3
1.1. Résultats du programme : atteinte des objectifs difficilement mesurables	3
1.2. Résultats des projets : objectifs d'impact majoritairement atteints.....	5
2. Déroulement du programme, évaluation externe et conclusions	9
2.1. Continuité	9
2.2. Evaluation externe.....	9
2.3. Bilan et perspectives.....	15

1. Appréciation du programme et des projets

1.1. Résultats du programme : atteinte des objectifs difficilement mesurables

Programme Objectif d'impact 1	atteint	partiellement atteint	non atteint	Commentaires
La proportion de fumeurs/euses dans la population résidente dans le canton de Fribourg diminue de 20% et passe de 26.3% à environ 21%.				<p>L'atteinte des objectifs ne peut pas être mesurée pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données de références sont issues de l'enquête suisse sur la santé (ESS) réalisée en 2007. ¹La prochaine ESS qui prend en compte les années 2014 à 2017 sera réalisée en 2017 et sa publication est prévue pour 2020. • La proportion de fumeurs a légèrement diminué en Suisse au cours des 20 dernières années, passant de 30,7% en 1992 à 28,2% en 2012 (Fig. 3.14). La même tendance non significative s'observe dans le canton de Fribourg (de 30,2% à 27,0%).² • En 2012, dans le canton de Fribourg, 26,9% de la population fume. Ce taux correspond à peu près à la moyenne suisse (28,1%) et aux valeurs observées en Suisse alémanique (27,3%) et en Suisse romande (30,1%). Entre 2007 et 2012 on constate donc dans le canton une stagnation de la prévalence. Cette stagnation est également constatée en Suisse.³
Programme Objectif d'impact 2	atteint	partiellement atteint	non atteint	Commentaires
La proportion de				L'atteinte des objectifs ne peut pas être mesurée

¹ Observatoire suisse de la Santé (Obsan), en collaboration avec la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg (2010). *La santé dans le canton de Fribourg. Analyse des données de l'Enquête suisse sur la santé 2007. Rapport 43*, pp. 64-67.

² Moreau-Gruet, F., (2016). Troisième rapport sur la santé dans le canton de Fribourg. *Analyse des données de l'Enquête suisse sur la santé 2012*. Observatoire suisse de la santé (Obsan), Neuchâtel.

³ Observatoire suisse de la Santé (Obsan), en collaboration avec la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg (2016). *La santé dans le canton de Fribourg. Résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2012*. Observatoire suisse de la santé (Obsan), Neuchâtel.

fumeurs/euses parmi les 15 à 34 ans diminue de 20% et passe de 32.4% (2007) à moins de 26%.				<p>pour les raisons déjà mentionnés ci-dessus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La part des non-fumeuses et des non-fumeurs dans le canton de Fribourg a tendance à augmenter depuis 1992 (de 71,0% à 73,1%). Il convient de noter le sensible recul de la proportion des gros fumeurs, qui est passée de 18,9% en 1992 à 12,7% en 2012. • Entre 2007 et 2012, la part de fumeurs chez les 15-34 ans a légèrement augmenté passant à 36,2%. La part de fumeurs a tendance à diminuer avec l'âge passant à 18,1% chez les 50 et plus.
Programme Objectif d'impact 3	atteint	partiellement atteint	non atteint	Commentaires
La proportion de personnes exposées à la fumée des autres au moins une heure par jour diminue de 80% et passe de 20.8% (en 2007) à environ 4%.				<p>Les données pour analyser l'atteinte des objectifs pendant la durée du programme au niveau fribourgeois manquent également à ce sujet. Ici, seuls les résultats à l'échelle de la Suisse sont présents en raison des faibles effectifs se rapportant au canton de Fribourg.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Monitoring suisse des addictions a traité du thème de la fumée passive et a montré qu'en 2012, 6,2% de la population s'est dite exposée au tabagisme passif au moins une heure par semaine.⁴ Cette tendance peut être constatée dans les lieux publics ainsi que sur le lieu de travail.

⁴ Kuendig H., Notari L., et al. (2013). Monitoring suisse des addictions – Le tabagisme passif en Suisse en 2012 (questionnaire court). Lausanne, Addiction Suisse.

1.2. Résultats des projets : objectifs d'impact majoritairement atteints

L'analyse de l'atteinte des objectifs d'impact des projets a été réalisée dans le cadre des auto-évaluations 2016. Ces données ont également alimenté l'évaluation externe du programme ainsi que l'évaluation supra-cantonale. Les résultats ont été synthétisés dans le tableau ci-dessous. L'évaluation externe du programme a été réalisée par l'institut KPM de l'Université de Berne sur mandat du Fonds de prévention du tabagisme.⁵

Objectifs de projet (outcome)	atteint	partiellement atteint	non atteint	Commentaires
1. Information ; sensibilisation ; centre de compétences et de documentation	X			Le CIPRET est reconnu comme centre de compétences en matière de prévention du tabagisme par les parties prenantes. Les efforts mis en place les dernières années pour faire connaître le CIPRET et ses prestations auprès de la population fribourgeoise ont porté fruits. De plus, le CIPRET a répondu à de nombreuses sollicitations de partenaires pour des interventions auprès des publics cibles. La quasi-totalité des objectifs d'output et d'outcome sont atteints.
2. Communication	X			Le plan de communication recense les communications initiées par le CIPRET, les opportunités de communication et définit le type de communication adressées aux parties prenantes. Il est actualisé régulièrement. Les médias fribourgeois contactent le CIPRET en lien avec les questions concernant le tabac. Les sollicitations par les médias sont stables. Le travail proactif du CIPRET avec les journalistes est très fructueux.
3. Formation des multiplicateurs/trices		X		La grande majorité des étudiant-e-s déclare l'intervention du CIPRET utile à leur pratique professionnelle. L'évaluation externe des formations n'a pas permis de chiffrer l'atteinte des objectifs. Celle-ci a cependant permis d'observer une évolution des connaissances. Des rapports exhaustifs au sujet de ce projet sont disponibles.
4. Aide à l'arrêt	X			Les objectifs d'output et d'outcome sont atteints. 55% des participant-e-s qui terminent le coaching

⁵ Sager, F., Mavrot, C., Hadorn, S., Demaurex, A., Graf, V. (2017). Évaluation du Programme de prévention du tabagisme du canton de Fribourg 2014-2017 KPM Universität Bern.

Objectifs de projet (outcome)	atteint	partiellement atteint	non atteint	Commentaires
				<p>stop-tabac sont non fumeurs/euses au terme de celui-ci.</p> <p>L'auto-évaluation des coachings stop-tabac montre que l'offre répond aux besoins, le format est très apprécié et le taux de réussite après 6 mois est élevé (63%). Le pourcentage de réussite est à prendre avec prudence en raison du nombre de participant-e-s restreints.</p>
5. Entreprises sans fumée			X	<p>Aucun cours n'a pu être donné.</p> <p>Le programme cantonal n'a bénéficié d'aucune ressource financière pour la promotion du projet et l'acquisition de mandats.</p>
6. Concours pour arrêter de fumer	X			<p>Le nombre de participant-e-s fribourgeois-e-s a augmenté en 2017 (282). La coordination avec l'AT fonctionne bien. Le programme n'a pas de ressources pour la promotion du concours ; celle-ci se fait à travers les autres activités du programme.</p>
7. Fumée passive à domicile	X			<p>Suite à la formation, 71 % des participant-e-s disent vouloir aborder le thème de la fumée passive dans le cadre de leur pratique professionnelle.</p> <p>Ces résultats sont à prendre avec précaution car le nombre de participant-e-s est restreint.</p>
8. Santé à l'école	X			<p>La prévention du tabagisme est intégrée dans le plan de mesures du concept cantonal pour la santé à l'école.</p> <p>Avec la mise à disposition de nos modules pédagogiques pour les écoles en libre accès sur diverses plate-formes internet, les écoles et les enseignant-e-s disposent de matériel pédagogique adapté, performant et répondant aux exigences du PER. 5 modules pédagogiques sont disponibles pour les enseignant-e-s des degrés 8H-11H.</p>
9. Expérience non-fumeur	X			<p>Les objectifs d'output et d'outcome sont largement dépassés. 77.7% des classes inscrites au concours restent non-fumeur.</p> <p>Les ressources prévues pour les mesures de renforcement (ateliers dans les écoles) sont trop limitées en relation avec le nombre croissant de demandes.</p>
10. Apprentissage sans tabac				<p>Le projet national n'a pas été reconduit à partir de 2016. L'évaluation de l'atteinte des objectifs n'est donc pas possible au niveau cantonal.</p> <p>L'évaluation du projet national a montré que Apprentissage « conforte ainsi les apprentis qui ne fument pas dans leur conviction et leur offre le soutien nécessaire pour dire non à la cigarette, à la</p>

Objectifs de projet (outcome)	atteint	partiellement atteint	non atteint	Commentaires
				chicha et au snus. Les apprentis qui fument se voient proposer des aides pour arrêter. »
11. Cool&clean	X			Ancrage de cool&clean dans un projet de « prévention en milieu sportif » plus général, facilite la mise en œuvre. Plus que 10% des clubs sportifs fribourgeois mettent en œuvre le projet.
12. Prévention du tabagisme par les pairs	X			Les objectifs d'output et d'outcome sont atteints. L'approche par les pairs s'avère très appropriée pour sensibiliser les jeunes à une thématique. Cette approche est toutefois très gourmande en termes de temps puisqu'elle nécessite un investissement conséquent tant avec le groupes de pairs qu'avec le partenaire du projet. Un rapport d'évaluation spécifique existe pour ce projet.
13. Interdiction de vente de tabac aux jeunes de moins de 16 ans		X		En 2015, la vente à une jeune de moins de 16 ans est refusée dans 53 % des cas (objectif 60%). 71.8 % des commerces qui ont échoué au premier achat-test refusent la vente lors du second (objectif 30%). La transmission du résultat après l'achat-tests (par oral puis par écrit) et l'annonce de prochains tests ont porté leurs fruits.
14. Restriction de la publicité et du parrainage				L'atteinte des objectifs n'est pas mesurable car le plan d'action cantonal a dû être adapté suite aux démarches fédérales en la matière.
15. Protection contre la fumée passive – suivi législatif		X		Toutes les demandes sont traitées ou réorientées. Un plan d'action pour informer les employeurs du cadre légale visant à protéger les employé-e-s de la fumée passive au travail a été défini dans le cadre de l'élaboration du programme cantonal de prévention du tabagisme 2018-2021.
16. Pilotage	X			La grande majorité des objectifs d'outcome du PCT sont atteints. La collaboration entre le Service de la santé publique et le CIPRET est exemplaire. De plus, le fait que le CIPRET assume la direction opérationnelle du programme et la responsabilité de la majorité des projets du programme, facilite les synergies et la coordination. La coordination du programme et des projets est facilitée par le rôle central que le CIPRET joue dans la mise en œuvre du programme. Le réseau fribourgeois de la prévention du tabagisme a pu être renforcé. Les collaborations existantes ont pu être consolidées (ex. Ligue pulmonaire, théâtre

Objectifs de projet (outcome)	atteint	partiellement atteint	non atteint	Commentaires
				interactif de REPER, Education familiale, programme poids corporel sain,...) et de nouvelles collaborations ont vu le jour (ex. service de pneumologie, maternité de l'HFR, ...)

2. Déroulement du programme, évaluation externe et conclusions

2.1. Continuité

En ce qui concerne la prévention du tabagisme, deux programmes cantonaux se sont succédés : sur la période 2009-2013, puis 2014-2017. Leur mise en œuvre a permis de mettre en place dans le canton une prévention du tabagisme systématique, cohérente, durable et équilibrée, intégrant quatre champs d'action (information et sensibilisation, prévention comportementale, prévention structurelle et coordination) ainsi que trois dimensions visées (empêcher le début de la consommation, encourager l'arrêt du tabagisme et protéger contre la fumée passive). Cette continuité a permis la mise en place d'un réseau de la prévention du tabagisme au niveau cantonal ainsi que le renforcement des relations avec les partenaires régionaux et nationaux. Les programmes cantonaux ont donné aux partenaires impliqués un cadre de référence clair, permettant de fixer ensemble des objectifs ambitieux et de les atteindre. La vision globale des activités de prévention du tabagisme au sein d'un programme cantonal a permis de démontrer la cohérence de nos actions de prévention et renforcent la crédibilité pour le travail des acteurs. Il a également permis de créer des synergies et d'éviter des doublons.

D'un point de vue organisationnel, le programme cantonal s'est déroulé de manière optimale. Le COPIL réunit les personnes-clé permettant d'assurer les connaissances thématiques et les aspects stratégiques au niveau politique. De plus, le groupe d'experts a permis de faire appel aux spécialistes pour faciliter la mise en œuvre des projets. Finalement, le fait que le CIPRET a endossé la direction opérationnelle du programme ainsi que la responsabilité de la mise en œuvre de la majorité des projets a facilité de développement de synergies entre les projets, la cohérence du pilotage et une gestion optimale des ressources.

2.2. Evaluation externe

Les résultats principaux de l'évaluation externe sont listés et synthétisés ci-dessous.⁶

2.2.1. Résultats principaux

Les principaux résultats de la présente évaluation sont ordonnés selon les catégories « Concept », « Organisation », « Durabilité » ainsi que « Outputs, outcomes et impacts », et se résument de la manière suivante:

Concept du programme

- Évidence empirique : le concept du Programme fribourgeois de prévention du tabagisme est particulièrement fondé sur l'évidence empirique. De nombreuses données épidémiologiques nationales et cantonales ainsi que la littérature scientifique ont été utilisées pour dresser le bilan de la situation. L'analyse du besoin d'intervention a en outre pu bénéficier de données cantonales supplémentaires précises et diversifiées (questionnaires, rapports d'évaluation,

⁶ Sager, F., Mavrot, C., Hadorn, S., Demaurex, A., Graf, V. (2017). Évaluation du Programme de prévention du tabagisme du canton de Fribourg 2014-2017 KPM Universität Bern.

sondages), permettant de définir les objectifs du PCPT 2014-2017 avec rigueur. Enfin, les projets novateurs de type III ainsi que les projets structurels s'inspirent directement de la littérature scientifique, des données épidémiologiques cantonales et des bonnes pratiques internationales.

- Cohérence intra-politique (cohérence interne au programme) : le concept du PCPT fribourgeois présente une excellente cohérence interne. Les quatre groupes-cibles du programme sont visés dans une forte diversité et complémentarité de settings et de domaines d'action. Le concept prévoit notamment de toucher les jeunes par différentes mesures originales et innovantes.
- Cohérence inter-politique (cohérence externe avec les autres politiques) : la cohérence externe du concept du PCPT est bonne. Des collaborations avec de nombreux acteurs-clé ont été prévues dans les domaines de l'éducation, du sport, du social, du médical, de la petite enfance, de l'économie ainsi que de la sécurité et de la justice. Quatre nouveaux projets sont prévus pour permettre d'investir de nouvelles approches pour la prévention du tabagisme (prévention par les pairs, approche par les multiplicateurs/trices, Plan d'études romand, réformes en matière de publicité et de parrainage).
- Les modèles d'efficacité du programme et des projets sont très cohérents. Cinq projets du PCPT sont des projets qui sont régulièrement évalués au niveau national, et les projets cantonaux sont conceptualisés de manière rigoureuse.

Organisation

- Le CIPRET Fribourg a continué à assurer la mise en réseau des professionnels liés à la prévention du tabagisme dans le canton, que ce soit via les organismes responsables de projets dans le cadre du PCPT, ou via le comité de pilotage du programme, dont le rôle a été renforcé par rapport au PCPT précédent.
- Le réseau des partenaires externes de la prévention du tabagisme a également été consolidé et étendu dans de nombreux domaines. Des collaborations existantes ont entre autres été maintenues avec les Services de l'enseignement obligatoire et spécialisé ainsi que les écoles professionnelles et les entreprises, le Service du sport, des institutions sociales et pédagogiques, un centre de traitement des dépendances, ou encore l'Office familial. De nouveaux partenariats fructueux ont en outre été noués avec la Direction de la sécurité et de la justice et la Police cantonale (protection de la jeunesse), la médiation scolaire et les centres de loisirs (prévention par les pairs), les Hautes écoles et écoles professionnelles de la santé et du social (formation de multiplicateurs/trices) ou encore la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (Bureau « santé à l'école »).
- Le partenariat amorcé avec les acteurs en charge du contrôle du respect de la législation relative à la fumée passive sur les lieux de travail (Inspection du travail) n'a pas permis d'aboutir aux résultats escomptés. Cet axe d'action avait été défini comme l'une des priorités du programme, et les contrôles en la matière n'ont pas pu être initiés.

- Certaines inconnues planent sur l'avenir de la prévention du tabagisme au sein du nouveau système cantonal de promotion de la santé en milieu scolaire, et cette question devra faire l'objet d'un suivi systématique afin que les jeunes fribourgeois-e-s puissent continuer à bénéficier des excellentes prestations cantonales en la matière.
- Le CIPRET a renforcé sa position de centre de compétence cantonal en matière de prévention du tabagisme, en se constituant comme partenaire-clé des autorités et en offrant à la population fribourgeoise d'excellentes prestations en termes d'information-sensibilisation ainsi que d'aide à l'arrêt.
- Grâce à l'action proactive du CIPRET, la thématique de la prévention du tabagisme a bénéficié d'une excellente visibilité dans le canton, tant en matière d'information générale au grand-public sur des thèmes d'actualité que d'informations spécialisées à destination de groupes-cibles spécifiques. La couverture médiatique a pu être assurée dans des supports variés et dans les deux langues du canton.
- La couverture géographique des projets du PCPT était excellente, ce à différents égards : très forte attention portée au bilinguisme, actions transversales via la stratégie par les multiplicateurs/trices, excellente couverture des projets de prévention comportementale et d'information, mise à disposition transversale des modules-tabac pour le Plan d'études romand, couverture géographique des achats-tests ainsi que des actions dans le domaine sportif, nombreuses prestations dans les deux langues.
- Une approche innovante de prévention par les pairs (prévention menée par des jeunes à l'égard des jeunes) a été initiée dans le canton, et a permis de susciter un grand engouement autour de la thématique via des supports modernes et adaptés aux jeunes (pièces de théâtre et film).
- La dimension d'égalité des chances a été prise en compte d'une manière transversale dans plusieurs projets du Programme fribourgeois de prévention du tabagisme. Ainsi, des actions d'information et de sensibilisation ont été menées auprès d'institutions pédagogiques, d'apprenti-e-s, d'un centre de traitement des dépendances ainsi que de (futur-e-s) professionnel-le-s du domaine social.

Durabilité

- Financement : l'apport financier du PCPT, ainsi que les avantages associés à la forme « programme », ont permis de renforcer considérablement l'ancrage et la diversité de la prévention du tabagisme dans le canton. Le fait de mener les actions sous la forme d'un programme a notamment permis aux projets de bénéficier d'une meilleure visibilité ainsi que d'un soutien accru de la part des partenaires externes de mise en œuvre.
- Management : le pilotage du PCPT par sa responsable a été utilisé pour assurer d'excellentes synergies entre les projets (par ex. chaîne de détection précoce à l'égard des jeunes, équilibre et diversité des approches, nombreuses mesures de renforcement) ainsi que pour renforcer les liens du programme avec plusieurs partenaires cruciaux. Le pilotage a également permis de veiller au respect de l'équilibre entre les deux régions linguistiques, de

mettre à jour régulièrement les connaissances spécialisées, ainsi que de positionner Fribourg au cœur du réseau national et intercantonal de prévention.

Outputs, outcomes et impacts

- Réalisation des objectifs : le taux de réalisation des objectifs d'output (prestations) est de 79%, et le taux de réalisation des objectifs d'outcome (effets des projets) est de 71%. Certains projets ont connu des interruptions au niveau national, pour des raisons indépendantes de la volonté du CIPRET, et la mise en œuvre d'un projet a été repoussée en raison d'événements liés au niveau national (révision de la Loi fédérale sur les produits du tabac).
- Définition et mesure des objectifs : la cohérence entre les objectifs d'output et les objectifs d'outcome des projets était bonne. Un grand nombre de prestations ont été réalisées en dehors de ce qui avait été initialement planifié, ce qui montre l'approche proactive adoptée dans le cadre du programme.
- Settings : d'excellents projets ont pu être implantés dans le setting « loisirs, vie quotidienne, sport », qui était la priorité du PCPT. Ce setting a permis d'approcher les quatre groupes-cibles du programme ainsi que de nombreuses sous-catégories cruciales pour la prévention (parents, sportifs/ives, public des institutions sociales et éducatives). Le setting « école » a permis d'impliquer de très nombreuses classes dans des activités variées (concours, interventions, exposition), et de mettre en place des modules transversaux sur le tabac à destination des enseignant-e-s. Le setting « entreprise » a permis de toucher un grand nombre d'apprenti-e-s, et la stratégie à l'égard de ce groupe est actuellement en cours de redéfinition. Le setting « espace public » a permis d'informer le public en matière de publicité et de fumée passive, mais pas de renforcer la protection globale sur ces axes. Le setting « médical » a été l'occasion d'approcher de manière transversale les futur-e-s professionnel-le-s du domaine. Le setting « marché » a permis de renforcer le respect des dispositions de protection de la jeunesse par un excellent mélange d'information, de soutien aux commerces, de contrôles et de rappel de la loi.
- Domaines d'action : la prévention comportementale constituait l'axe-forçé du programme, et a permis de toucher efficacement de nombreux groupes (jeunes, fumeurs/euses, groupes-cibles spécifiques, professionnel-le-s). Son bilan est très bon. L'information a également été riche et variée, en comprenant de nombreux aspects de la thématique et en se déployant à travers des actions ponctuelles ainsi que des stratégies transversales (Plan d'études romand). La prévention structurelle a été excellente à l'égard de la protection de la jeunesse, et n'a pas pu aboutir sur les résultats escomptés en termes de fumée passive et de publicité et parrainage.
- Mesures structurelles : de grandes avancées ont été effectuées en regard de l'interdiction de vente aux moins de 16 ans, grâce aux nouveaux procédés mis en place avec les partenaires étatiques. Les actions impulsées lors du précédent programme en matière d'achats-tests continuent à porter leurs fruits, et le taux de refus de vente aux jeunes est en augmentation. La volonté de renforcer le cadre législatif cantonal en matière de publicité des produits du

tabac pourra être réactivée à l'avenir, afin que la population fribourgeoise puisse bénéficier de la même protection que la majorité des autres cantons. Enfin, les objectifs de renforcement de la protection contre la fumée passive au travail n'ont pas pu être atteints.

- Deux axes d'action constitueront encore des challenges pour l'avenir. D'une part, la question de la place de la prévention du tabagisme dans le nouveau système de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire devra être suivie avec attention, afin de continuer de garantir une action forte à l'égard des écoliers/ères en la matière. D'autre part, la protection contre la fumée passive dans les lieux de travail n'a pas pu être renforcée, et pourra faire l'objet d'une surveillance de l'application des dispositions légales et d'une information dans le futur.
- Groupes-cibles : les jeunes ont été très bien couverts par le PCPT fribourgeois, dans le cadre d'une stratégie efficace, mêlant une excellente diversité de settings (« école », « entreprise », « loisirs, vie quotidienne et sport », « marché ») et d'approches (tous les domaines d'action). Les fumeurs/euses ont bénéficié d'excellentes prestations en termes d'aide et d'incitations à l'arrêt ainsi que d'information. La stratégie à leur égard a été très proactive. Le grand public a également joui d'une stratégie de communication et de sensibilisation inventive, qui a couvert les deux régions linguistiques et de nombreuses thématiques d'actualité (achats-tests, nouveaux produits, communication autour du programme, question de la publicité, actualités).
- Deux projets ont permis d'atteindre des groupes-cibles spécifiques : les futur-e-s professionnel-le-s de la santé et du social ainsi que les professionnel-le-s de la petite enfance. Ces projets ont permis de former ces groupes-cibles en tant que multiplicateurs/trices de la prévention du tabagisme pour la suite de leur parcours professionnel.
- Types de projets : chaque type de projet a comporté des points forts importants pour le programme. Les projets de type I (projets cantonaux) ont permis une excellente communication autour de la prévention du tabagisme ainsi que la mise à disposition d'une offre cantonale d'aide à la désaccoutumance, les projets de type II (nationaux) ont particulièrement permis de toucher les jeunes à l'école et dans l'apprentissage, et les projets de type III (projets pilote) ont initié des approches innovantes par les pairs et par les multiplicateurs/trices.

Le programme de prévention du tabagisme du canton de Fribourg compte de nombreuses réalisations à son actif. La conceptualisation du programme était très bonne, et correspondait au bilan du programme précédent ainsi qu'aux besoins d'interventions identifiés par les données épidémiologiques et la littérature scientifique. Le PCPT a été saisi comme occasion de renforcer les aspects prioritaires de la prévention du tabagisme dans le canton (aide à l'arrêt, prévention pour les jeunes, protection des enfants et de la jeunesse), ainsi que de lancer de nouveaux axes. Les liens avec les autorités ont été renforcés via le pilotage stratégique du programme, et de nouvelles collaborations avec des entités cantonales ont pu être nouées (notamment la Police cantonale et la DSJ). D'excellentes prestations de base ont été offertes à la population fribourgeoise en termes d'aide à l'arrêt et de communication au grand public. Le CIPRET a effectué un important travail en tant qu'interlocuteur de la population pour toute question et requête liée au tabagisme, et a

également été activement à la rencontre des fribourgeois-e-s en se saisissant d'opportunités variées. Les fumeurs/euses ont été soutenu-e-s de manière efficace et ont bénéficié d'incitations et de coachings de qualité. Les jeunes ont particulièrement bénéficié d'un axe structurel fort, d'une chaîne de détection précoce, et d'approches dynamiques comme la prévention par les pairs. En accord avec les objectifs qui avaient été définis pour ce PCPT, la population pourra à l'avenir bénéficier d'une protection accrue à l'égard de la publicité des produits du tabac et de la fumée passive au travail. Dans l'ensemble, le Programme fribourgeois de prévention du tabagisme s'est distingué par son approche particulièrement complète et équilibrée. Il a permis de proposer d'excellentes prestations à la population fribourgeoise dans son ensemble, dans un esprit proactif et innovant.

2.2.2. Recommandations

Sur la base des résultats d'évaluation, les recommandations suivantes sont formulées pour la poursuite des activités de prévention du tabagisme dans le canton de Fribourg ⁷:

Niveau du programme

- Envisager d'intégrer des partenaires hors du domaine de la santé dans le Comité de pilotage du programme pour une meilleure intégration de la prévention du tabagisme.
- Thématiser la question de la fumée passive dans les lieux publics avec la Police cantonale ou les polices communales.
- Systématiser une stratégie en matière de fumée passive dans les manifestations festives ponctuelles.
- Entretien l'excellente chaîne de détection précoce à l'égard des jeunes dans le canton, en y intégrant systématiquement les futurs projets.
- Suivre de près les développements du nouveau système de prévention dans les écoles et en documenter les effets sur la prévention du tabagisme.
- Étudier les débouchés possibles de la prévention du tabagisme au sein du setting médical.

Niveau des projets

- Faire le point sur le projet « Fumée passive au domicile » et décider de la stratégie en la matière pour l'avenir.
- Renforcer la mise en œuvre du projet « Cool and clean » par l'investissement de nouvelles modalités d'action.
- Relancer la question des restrictions en matière de publicité des produits du tabac et de parrainage au niveau cantonal.

⁷ Sager, F. et al., (2017).

- Lancer une stratégie d'action alternative sur la problématique de la fumée passive sur les lieux de travail.
- Étendre les collaborations avec les institutions résidentielles en matière de traitement des dépendances ou les institutions socio-éducatives pour jeunes.

2.3. Bilan et perspectives

Au final, le programme a été mené avec succès, et comprend plusieurs axes forts. Premièrement, la prévention du tabagisme a continué à être solidement ancrée dans le paysage local. Le CIPRET a constitué un interlocuteur important pour les fribourgeois-e-s, en traitant les nombreuses demandes de la population en la matière et en se rendant activement à sa rencontre à diverses occasions. Deuxièmement, chaque groupe-cible visé par le programme a pu être touché par des mesures ayant fait preuve d'efficacité. C'est d'autant plus important que le programme fribourgeois était particulièrement complet et varié. Enfin, le programme a été mené de manière particulièrement dynamique avec des actions novatrices à plusieurs égards, notamment au niveau de la prévention auprès des jeunes, de l'aide à l'arrêt et de la communication.

Avec un nouveau programme cantonal de prévention du tabagisme (PCPT) pour la période 2018-2021, le canton de Fribourg exprime la volonté de poursuivre le travail initié en matière de prévention du tabagisme, en consolidant les résultats obtenus et en poursuivant le travail entrepris jusqu'à ce jour. Le PCPT fribourgeois 2018-2021 vise les objectifs suivants :

- Améliorer les connaissances liées aux méfaits du tabac dans la population fribourgeoise.
- Réduire le nombre de fumeurs et fumeuses dans la population fribourgeoise, chez les jeunes en particulier.
- Améliorer les conditions-cadres favorables à une vie sans tabac et à une réduction de l'exposition à la fumée passive.
- Développer des synergies pour favoriser une approche multithématique de la prévention, conformément à la Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles.

Les mesures proposées dans le cadre du PCPT 2018-2021 s'inscrivent dans trois dimensions (empêcher le début de la consommation, encourager l'arrêt et protéger contre le tabagisme passif) et quatre domaines d'action (coordination et collaboration, prévention comportementale, information et sensibilisation, protection de la santé et réglementation du marché). Il s'agit des mêmes dimensions et domaines d'action que dans le précédent programme cantonal, ce qui garantit le maintien d'un équilibre et d'une continuité dans la mise en œuvre de la prévention du tabagisme au niveau fribourgeois.

Le PCPT 2018-2021 s'inscrit directement dans la ligne de la Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles et de la Stratégie cantonale de promotion de la santé et prévention. Outre la poursuite et le développement des collaborations avec les acteurs cantonaux de la prévention, les synergies avec le domaine des addictions seront renforcées et le PCPT s'inscrira dans une approche multithématique de la prévention.